



# La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur, Scientifique et Académique

Lettre n° 34 – Juin 2017



Général SABATIER

## Éditorial du Président

*Le Général de corps d'armée Jean-Tristan VERNA*  
**L'EMSST, 70 ans pour le succès des armes de la France**

Nous fêtons cette année le soixante-dixième anniversaire de la création de l'EMSST. Un événement qui m'inspire trois réflexions.

Je constate tout d'abord que l'apport de l'EMSST aux capacités opérationnelles n'a cessé de s'amplifier. Il ne s'agit plus seulement de former «des officiers susceptibles de faire la synthèse entre les considérations tactiques des utilisateurs et les considérations scientifiques ou techniques», pour reprendre la phrase célèbre du Général Sabatier. Les officiers issus de l'EMSST contribuent non seulement à la préparation de l'avenir dans le cadre des programmes d'armement et de leur financement, mais aussi à la conduite des opérations dans des domaines aussi variés que l'expertise culturelle, anthropologique et juridique, la logistique, la communication de crise, les relations internationales, le soutien psychologique, l'infrastructure opérationnelle, etc... La multiplication des formations dans les sciences humaines a accompagné sans décalage la complexification du rôle du commandement militaire.

Ensuite, je tiens à souligner la part prise par les officiers en scolarité EMSST dans le rayonnement de l'armée de Terre auprès de publics par nature peu orientés vers les affaires militaires. On peut toujours regretter que les formations ne soient plus «comme avant», externalisées, trop courtes, réparties sur une multitude d'organismes où se disperse chaque promotion...

Mais en contrepartie, nos officiers stagiaires portent une image toujours positive de notre armée et de ses officiers auprès des corps enseignants et des jeunes étudiants qui bien souvent n'auront plus d'autre contact avec le monde militaire. L'annuaire que nous venons d'éditer dans le cadre de cette année particulière donne une idée précise de la façon dont l'EMSST a permis de pénétrer le monde académique et scientifique.

Enfin, je souhaite féliciter tous les officiers qui se sont lancés dans l'aventure de l'EMSST, à un moment de leur carrière et à un âge où il est plus facile de rêver d'action et de grand large! Un effort intellectuel intense, des scolarités très exigeantes, autant pour les diplômés que pour les brevetés, une immersion dans l'univers étudiant, des sacrifices dans la vie de famille. Voilà le cocktail que l'EMSST propose à ses stagiaires!

Je ne peux que souhaiter qu'ils soient «payés en retour». Tout d'abord en ayant la satisfaction de mettre en pratique dans leurs affectations successives les compétences acquises à l'EMSST. Ensuite en obtenant les postes de responsabilité auquel aspire tout officier fidèle à sa vocation initiale. La relève 2017 des chefs de corps de l'armée de Terre compte vingt-trois anciens de l'EMSST. C'est un beau signe de reconnaissance, auquel il faut rester attentif.

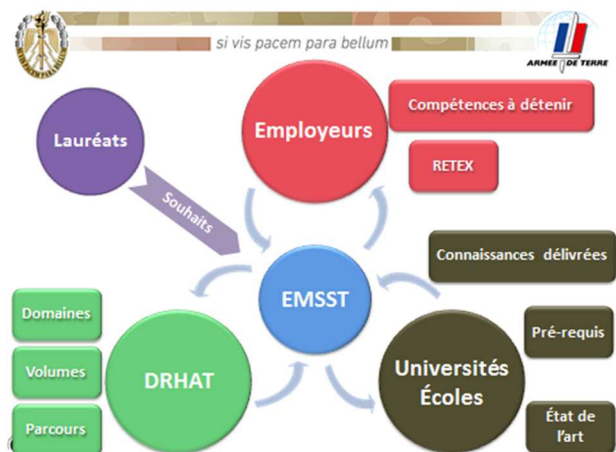
Amis de Minerve, que vous soyez actifs pris par vos activités professionnelles, grands-parents accueillant leurs petits-enfants, touristes de par le vaste monde ou soldats en opérations, je vous souhaite un bel été!

## Nouvelles de l'EMSST

*Par le Colonel Michel GOURDIN, commandant l'EMSST*

Créée en 1947, l'EMSST est une structure unique dans les Armées, reconnue dans le monde de l'enseignement supérieur civil, centrée sur l'ingénierie de formation. Au cœur de l'enseignement militaire supérieur, elle fait correspondre l'offre de formation civile avec les besoins de l'armée de Terre, en adaptant si nécessaire au moyen de partenariats. Au contact permanent des grandes écoles et des universités, elle permet à des officiers expérimentés d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires à la tenue des emplois de haut niveau dans des états-majors ou des administrations centrales.

Sur le cycle 2016-2017, l'EMSST a accueilli 90 officiers stagiaires pour suivre une scolarité externalisée d'une à trois années. Ils avaient été sélectionnés parmi les lauréats du concours de l'école de guerre et du diplôme technique et ont obtenu un diplôme allant de la licence (Bac +3) pour les linguistes au Mastère Spécialisé (Bac +6), voire au MBA.



Rédacteur en chef: Général Marc THÉRY – marc.marie-helene.thery@wanadoo.fr  
Mise en page: Colonel (H) André MAZEL

Minerve est soutenue par la Fondation  
Crédit Social des Fonctionnaires



À ce titre, l'EMSST a entretenu un partenariat privilégié avec plus de 40 écoles et universités pour donner à ces officiers les formations les plus adaptées à leur futur emploi. Leur immersion au sein des écoles civiles vise, au-delà des connaissances obtenues au titre de la formation académique, à développer l'ouverture indispensable à l'exercice des hautes responsabilités.

L'EMSST est également un opérateur de formation qui forme chaque année en ses murs plus de 200 officiers (Préparation des candidats au concours du diplôme technique, Cours de préparation à la mise en scolarité, Module des opérations d'armement et d'information du commandement au profit des officiers de l'armée de Terre appelés à servir dans le domaine capacitaire). Il s'appuie sur près de 200 intervenants et professeurs de l'enseignement supérieur civil, du monde de l'entreprise et du ministère de la Défense.

Quant à lui, le prochain cycle 2016-2017 comportera 100 officiers stagiaires, soit 10 de plus que le précédent cycle. Le nombre de FS (ex BT) sera de 25, alors qu'il y aura 75 DT. Nouveauté: ils seront répartis en 2 filières (Sciences humaines et relations internationales, Sciences de l'ingénieur) au lieu des filières traditionnelles.

Pour conclure, je souhaite aux officiers actuellement en stage une excellente fin de scolarité, et à tous les lecteurs d'excellentes vacances d'été et je vous donne rendez-vous à la rentrée, le mardi 19 septembre après-midi à l'amphithéâtre Foch, pour la remise des Prix Sabatier et la conférence inaugurale de rentrée sur le thème du « Temps ».

**Le mot du Général de division André VAR,**  
*Directeur général de Minerve*

CA Y EST! IL EST PARU!

On vous l'avait annoncé mille fois, il devait venir dans les semaines qui venaient, .... Et il était toujours reporté. Mais cette fois est la bonne, vous recevez, en même temps que cette Lettre, l'Annuaire de l'EMSST. Ce travail de recensement, fait autrefois par l'EMSST, a été repris par notre association et a nécessité un grand investissement car les choses ne sont pas simples: changement d'appellation des diplômes et des scolarités, nombreuses erreurs dans les fichiers etc. L'action déterminée d'André Mazel et le soutien sans faille de l'EMSST ont permis de surmonter toutes les difficultés, avec l'aide précieuse de la DRHAT. Cet annuaire va être distribué aux membres de MINERVE et dans les établissements d'enseignement supérieur où nos stagiaires sont placés en scolarité. Il va être aussi diffusé largement dans le milieu militaire pour faire reconnaître que de l'EMSST sont issues de grandes figures de nos armées et dans le milieu civil pour faire comprendre que nos officiers n'ont rien à envier à leurs homologues civils en termes de formation et d'excellence. Il sera mis à jour chaque année avec les promos sortantes.

Concernant le devenir de MINERVE et son ouverture aux autres scolarités qu'offre le CDEC, le travail se poursuit en petit comité. Néanmoins, nous n'avons reçu qu'une contribution et c'est trop peu pour se faire une idée de ce que vous souhaitez ou refusez. Rien ne se fera sans votre assentiment mais nous avons besoin de connaître votre point de vue pour cela. Alors, comme suggéré par notre Président dans la Lettre d'avril, prenez votre plume..

**Programme ASTRIDE, les nouvelles stations pour les forces au contact**  
*Par le Capitaine Olivier GAZARIAN en scolarité du DT RTL (Réseaux des Télécommunications)*

Le futur combat aéroterrestre SCORPION sera irrigué par le SICS (Système d'information du combat SCORPION). Dépassant la NEB (Numérisation de l'espace de bataille) et se tournant vers l'info-valorisation, gage d'accélération de l'action au contact, le SICS permettra un partage immédiat de l'information, une collaboration simplifiée et surtout adaptée au combattant. Pour cela, le GTIA (groupement tactique interarmes) véritable unité d'emploi du combat SCORPION aura besoin d'une nette amélioration de la qualité des services. Mais, il aura aussi besoin d'accéder à de nouveaux réseaux réservés jusqu'ici aux états-majors de plus haut niveau. Pour répondre à ces challenges, SICS devra s'appuyer sur des matériels implémentant les dernières technologies SIC.

Dotés de ces technologies (téléphonie IP [*Internet protocol*], QoS [*Quality of service*] niveau 2 et 3, enclave et passerelle, débit auto-adaptatif...), les nouveaux groupes ASTRIDE (au sein des GTIA et au sein des unités d'appui spécialisées délivreront les SIO en général et le SICS en particulier. ASTRIDE (Accès par Satellite et Transmission Hertzienne au Réseau de zone et à l'Intranet De l'Espace de bataille) est donc une évolution majeure, car il intègre le socle technique commun d'échange (STC-E) qui permet la sécurité, la modularité et l'interopérabilité. Ainsi, ASTRIDE (*Full-IP*) n'est pas seulement le successeur du RITA 2G (*ATM*) et d'ASTRIDE (Phase 1). En effet, il n'a pas vocation à les remplacer mais à les englober (par interopérabilité) et surtout à les dépasser (par *retrofit*).

Les 3 nouvelles stations sont à la fois des stations de desserte «Type 2» et «Type 3», ainsi que des stations de rattachement dit «Élément-A».

La Station de desserte de type 2: a pour mission de renforcer les PC GTIA non blindés, les unités d'appui spécialisées et les Détachements de Liaison pour leur apporter les services phonie/données. Articulée autour d'un abri technique de 15 pieds sur porteur de type GBC 180, elle peut être déclinée en 2 versions (avec ou sans moyen SAT).

La Station de desserte de type 3 a pour mission de renforcer les PC GTIA blindés pour leur apporter les services données et phonie. Articulée autour du VAB ML du programme SYRACUSE III, elle intègre un KIT spécifique pour son fonctionnement au sein du système ASTRIDE.

La Station Élément A est une station de rattachement qui permet au système ASTRIDE d'inter-opérer avec les programmes historiques ATM (RITA 2G et ASTRIDE (Phase 1)).

En fin d'année 2016, l'École des transmissions (ETRS) a formé sur le site de Cesson-Sévigné les tous premiers chefs de stations de la CERES (Compagnie d'Exploitation des Réseaux Scorpion) du 53<sup>ème</sup> régiment de transmissions. Ces derniers participent à l'EVTO (Exercice de Validation Technico-Opérationnel) sur le site de la STAT au cours du premier semestre 2017, présageant d'une mise en service rapide.

## L'inspection de l'armée de Terre

Par le Général de corps d'armée *Éric MARGAIL*, inspecteur de l'armée de Terre

L'inspection de l'armée de Terre (IAT) a pour rôle d'établir une boucle courte entre le haut commandement de l'armée de Terre (CEMAT et comité stratégique) et le terrain, afin de contrôler l'exécution des ordres et les conditions dans lesquelles ceux-ci sont exécutés, ainsi que d'acquérir une juste perception de ce que pensent et ressentent les subordonnés de tous grades et de toutes fonctions.

- L'inspection de l'armée de Terre: «l'ancrage» terrain du haut commandement

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2000 et succédant aux anciennes inspections d'armes et de services, l'inspection de l'armée de Terre constitue une petite structure pluridisciplinaire d'une cinquantaine de personnes, organisée en un collège de généraux inspecteurs et disposant de pôles d'inspection, d'audit et d'expertise RH. Elle s'assure, au profit du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) – auquel elle est directement subordonnée – que les ordres et directives sont mis en œuvre avec l'efficacité voulue.

Son champ d'intervention s'étend à toutes les formations de l'armée de Terre et détachées (régiments, bataillons, états-majors, écoles, CFIM, BSPP, modules NEDEX, etc.), et recouvre tous les domaines entrant dans les prérogatives du CEMAT, prioritairement l'exercice du commandement, l'organisation de la préparation opérationnelle et du maintien en condition des matériels, la gestion des ressources humaines, l'évaluation du moral et de la condition du personnel.

Sa mission se décline en trois volets: le contrôle du bon fonctionnement de l'armée de Terre (*via* les inspections et des audits stratégiques et de performance), le conseil et l'appui au commandement (propositions de mesures correctrices, relevé des bonnes pratiques, travaux RH de sélection et d'avancement, enquêtes de commandement), l'assistance-accompagnement (représentant et relais d'information du CEMAT, résolution de problèmes d'ordre individuel).

- Une fonction particulière: l'écoute-information-médiation

Grâce à son ancrage permanent sur le terrain – quelque 200 organismes inspectés et audités dans l'année –, l'IAT vit et travaille au rythme de l'armée de Terre, ce qui lui permet d'en avoir une vision globale. Elle prend en compte directement, par l'écoute et le dialogue, les préoccupations de l'ensemble du personnel de l'armée de Terre (civils et militaires d'active et de réserve, y compris ceux affectés dans les GSBdD et au Service militaire adapté). Elle apprécie leur moral et veille à leurs conditions de vie et de travail.

L'IAT remplit aussi un rôle d'information, d'un côté vers les unités, en relayant et expliquant les politiques et orientations retenues par le CEMAT et ses grands subordonnés, de l'autre en renseignant ces derniers sur l'état de l'armée de Terre, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées. L'écoute s'effectue le plus souvent à l'occasion des inspections (tables rondes catégorielles, entretiens individuels avec les présidents de catégorie, etc.) et dans le cadre du droit de saisine des officiers généraux inspecteurs (*cf.* article D4121-2 du code de la Défense: «Tout militaire peut saisir les officiers généraux inspecteurs d'une question relative à sa situation personnelle, aux conditions d'exécution du service ou à la vie en communauté. Les motifs de la demande d'audience n'ont pas à être fournis d'avance»).

Enfin, l'IAT est le point de contact privilégié et le référent de l'armée de Terre pour toutes les affaires relatives à la mixité et au harcèlement sexuel/moral au travail. À ce titre, elle comprend une cellule spécialisée, qui est notamment en relation régulière avec la cellule Thémis (La cellule Thémis, créée en 2014, est chargée d'étudier les cas de harcèlement, violence et discrimination sexuels commis au sein du ministère de la Défense, en liaison avec les inspecteurs généraux des armées).

## L'année du Coq

Par le Chef d'escadron *PIERSON*, breveté de l'École de guerre, stagiaire à l'INALCO, dans la filière «langue-relations internationales» de l'EMSST

Depuis le 28 janvier 2017, la Chine est entrée dans l'année du coq de feu: l'un des douze signes de l'astrologie chinoise, symbole de courage et de force de caractère. Arrêtons-nous quelques instants sur cette fête centrale dans la tradition chinoise pour en apprécier quelques facettes.

Le nouvel an chinois (新年), baptisé aussi fête du printemps (春节), est l'évènement festif le plus important en Chine, tout comme Noël l'est pour l'Occident. Il débute le premier jour du premier mois du calendrier lunaire chinois et se termine au quinzième jour, par le Festival des Lanternes. La date varie d'une année sur l'autre, mais tombe toujours entre le 21 janvier et le 20 février. À cette occasion, des vacances d'une à deux semaines sont accordées par le gouvernement chinois.

Depuis plus de 4.000 ans, cette fête s'est enrichie de légendes riches en couleurs et en traditions. L'une des plus populaires est sans doute celle du monstre *Nian* (nián 年), ce nom signifiant justement «année» en chinois. Créature cruelle et vorace, elle rôdait autour des maisons pour dévorer les humains, obligeant la population à rester calfeutrée et à veiller jusqu'à son départ, au petit matin. Pour l'éloigner des foyers, les Chinois collaient de chaque côté de la porte d'entrée une bande de papier rouge sur laquelle figurait un vers. Ils allumaient aussi des torches et actionnaient des pétards durant la nuit... *Nian* craignait en effet le rouge, la lumière et le bruit.

Toutes ces traditions sont encore vivantes aujourd'hui. Quelques jours avant le nouvel an, les Chinois nettoient la maison et affichent de longues bandes de papier rouge de chaque côté de la porte d'entrée sur lesquelles sont marqués des vers de bons augures ou des souhaits calligraphiés. Le nouvel an est une période de migration intense, car les Chinois sont très nombreux à vouloir rejoindre leur famille, et parfois depuis l'étranger: embouteillages sur les routes, encombrements dans les gares et saturation des aéroports sont la règle. Le soir du réveillon, lorsque toute la famille est présente, souvent au domicile des aînés, un copieux dîner commence. Vers minuit, adultes et enfants sortent allumer des pétards pour faire fuir les mauvais esprits. Chacun se souhaite une bonne année et formule des vœux de bonheur. Les enfants reçoivent des enveloppes de couleur rouge contenant de l'argent. Les Chinois veillent ensuite le plus longtemps possible car c'est un gage de longévité. Pour ce faire, beaucoup regardent des

programmes de télévision, comme le fameux gala sur la chaîne CCTV, et d'autres font des jeux de société, tel que le *mahjong*. Au matin, certains se rendent au temple local ou au cimetière pour rendre hommage aux ancêtres. Des parades, comme la traditionnelle danse du lion ou du dragon, sont organisées pour faire fuir les mauvais esprits.

15 jours plus tard, à la Fête des Lanternes, les Chinois sortent à la nuit tombée, une lanterne à la main, pour se promener. Des devinettes sont écrites sur le papier de ces lanternes et celui qui trouve le mot de l'énigme peut remporter un cadeau. Très populaire, cette dernière activité familiale clôture les festivités du nouvel an.

Dans ce pays grand comme l'Europe, il y a toujours eu une dissemblance entre le Nord – Chine du blé –, et le Sud – Chine du riz –: différences d'histoire, de langues, de culture et d'état d'esprit. Pour le repas, les gens du Nord ont l'habitude de confectionner des raviolis (*jiǎozi* 饺子) parce qu'ils ont la forme des lingot d'or de la Chine ancienne. Dans le Sud, on mange traditionnellement le «gâteau de l'an» (*niángāo* 年糕) qui est un gâteau de riz glutineux dont l'homophone signifie «grandir», suggérant que l'année suivante sera «supérieure» à celle qui se termine.

Dans le Nord, à la télévision, le gala du nouvel an est classique et comprend du théâtre, des acrobaties, de la danse, des chansons et de la musique. Au Sud, ce gala est légèrement différent car il favorise les traditions régionales et emploie les dialectes locaux.

Enfin, les activités nocturnes varient quelque peu: dans le Nord sont très populaires la danse du lion et du dragon, la marche sur échasses, les représentations théâtrales en plein air et le spectacle d'ombres chinoises. Dans le Sud, pareilles activités existent aussi, mais après avoir profité du réveillon, les Chinois s'assoient autour d'un poêle, discutent ensemble ou font une promenade au marché des fleurs, admirant les lanternes décoratives et faisant sonner les cloches.

Cette fête traditionnelle du nouvel an a connu des évolutions; si l'aspect religieux entourant la commémoration des défunts était prédominant dans la Chine ancienne, l'occasion de faire un bon repas, pendant la période maoïste, était plus importante. Mais à toutes les époques, la réunion familiale était l'élément essentiel du nouvel an chinois. Aujourd'hui, ce principe est mis à mal car les jeunes générations préfèrent profiter de ce temps libre pour aller voyager dans le pays ou à l'étranger. Par ailleurs, préparer un copieux repas est fastidieux, beaucoup préfèrent donc aller au restaurant. Il est notable que les habitants des grandes villes n'accordent plus autant d'importance à l'aspect traditionnel de cette fête. La démocratisation des loisirs couplée à une société de plus en plus consumériste semble donner un solide coup de boutoir à ce nouvel an chinois dont la célébration et les traditions sont multiséculaires.

### De l'INALCO au Sultanat d'Oman

Par le Chef de bataillon Thomas GRASSER (INALCO 2015-2016)

De 2013 à 2015 j'ai eu le privilège de suivre un cursus en arabe et en persan à l'Institut national des langues orientales (INALCO), dans le cadre d'une scolarité à l'EMSST. L'année d'après, cette scolarité s'est poursuivie à l'École de commandement et d'état-major du sultanat d'Oman. À l'issue de ces trois années de formation, j'ai été affecté en août 2016 au G3 du Corps de réaction rapide européen (CRRE), basé à Strasbourg. Cette affectation résulte d'un choix s'écartant un peu du parcours «typique» des officiers issus de la filière Langues et relations internationales (LRI) de l'EMSST. J'ai en effet souhaité faire un passage de quelques années dans un état-major opérationnel à l'issue de ma scolarité, alors que les officiers ayant terminé leur formation LRI rejoignent généralement l'administration centrale.

Dès les premiers mois d'activité au CRRE, j'ai constaté que le cursus suivi à l'EMSST était très utile pour servir dans un état-major multinational, que ce soit lors des exercices ou en phase de projection. Le CRRE est un état-major dont le positionnement est spécifique. Il fait partie de la structure de l'OTAN et en a adopté les procédures, mais les décisions qui le concernent relèvent du Comité Commun, organe dans lequel les différentes nations membres sont représentées. Cinq nations cadres (France, Allemagne, Espagne, Belgique, Luxembourg), arment actuellement l'essentiel des postes du CRRE et elles sont renforcées par des nations associées. Depuis la fin des années 1990, le CRRE a été engagé dans de nombreuses opérations extérieures. Il est actuellement déployé en République centrafricaine (RCA), dans le cadre d'un mandat de l'Union européenne, et commande la mission EUTM RCA (*European Union Training Mission RCA*). Je participe à cette mission depuis le mois de janvier 2017. L'objectif de la mission EUTM RCA est d'appuyer la réorganisation des forces armées centrafricaines à différents niveaux hiérarchiques, du ministère de la défense aux unités élémentaires. Cette mission d'assistance et de conseil me permet de mieux comprendre le fonctionnement d'un état-major multinational en opération, tout en mettant en application les compétences militaires et de relations internationales acquises pendant ma scolarité. La formation LRI suivie à l'EMSST a ainsi constitué une excellente préparation pour rejoindre le CRRE, et ce pour différentes raisons

Tout d'abord, les formations LRI développent fortement la capacité des stagiaires à s'adapter à des situations nouvelles. Elles permettent aussi de mieux connaître l'environnement international. En effet, la filière LRI nous donne l'occasion de découvrir des milieux très différents de ceux connus jusqu'alors. Pendant le volet théorique de la formation, l'immersion dans le milieu universitaire permet d'assimiler un savoir-faire technique ainsi qu'une nouvelle façon d'aborder les problèmes. Ce faisant, les militaires qui étudient à l'INALCO renforcent leurs compétences linguistiques spécifiques, mais développent également une culture théorique plus générale, indispensable à la compréhension des relations internationales à différents niveaux.

Ensuite, le volet pratique de la formation renforce la capacité des stagiaires à évoluer dans des environnements militaires très différents de l'environnement militaire français. Le passage dans une école d'état-major étrangère permet en effet de découvrir de nouvelles méthodes d'analyse des questions militaires, tout en se familiarisant avec de nouvelles habitudes culturelles. Par un travail d'équipe régulier réalisé avec des officiers étrangers (de la nation hôte, et aussi des différents pays qui envoient des stagiaires dans cette nation hôte), l'immersion dans une académie militaire étrangère développe de nouvelles aptitudes professionnelles qui viennent compléter celles déjà acquises via le cursus français. Par ailleurs, le fait d'avoir suivi pendant un an une scolarité militaire dans une langue étrangère développe l'aptitude à analyser les points clés d'un problème: ne pas travailler dans sa langue maternelle rend l'expression plus difficile, mais pousse le stagiaire à identifier rapidement les idées essentielles qu'il souhaite faire passer.

Les formations suivies successivement à l'INALCO et à l'École d'état-major des forces armées royales du sultanat d'Oman, combinées à la formation militaire acquise dans le cursus français, se sont donc révélées bénéfiques pour servir au CRRE. Le travail dans un environnement multinational m'étant déjà familier, je n'ai pas été surpris par les spécificités d'un état-major composé de militaires venant d'horizons très différents, tout en ayant en commun l'appartenance au vieux continent. À l'occasion d'un exercice de poste de commandement qui s'est tenu fin 2016, puis de la projection en République centrafricaine, j'ai pu constater que le travail multinational fonctionne bien quand les objectifs militaires sont clairs et que la volonté de les atteindre est présente. Les différences dans les méthodes de raisonnement tactique et la variété des cultures militaires ne compromettent pas l'accomplissement de la mission. Le fait d'avoir la «fibre internationale» constitue en revanche un atout essentiel pour servir dans ce type d'état-major, et les scolarités LRI de l'EMSST permettent de bien la développer.



### L'armée de Terre à l'EPNER

Par le Chef de bataillon (TA) Vincent MICHON, breveté de l'école de guerre, stagiaire ingénieur navigant d'essais à l'EPNER.



La formation dispensée par l'École du personnel navigant d'essais et de réception (EPNER) aux officiers de l'armée de Terre est indispensable à la préparation de leurs engagements opérationnels.

L'hélicoptère Tigre est-il capable de tirer au canon de 30 mm à une distance de 3 kilomètres avec une précision métrique, par une température de 45° et une atmosphère très poussiéreuse? Le Caïman serait-il capable de déposer 15 combattants armés et équipés sur une ligne de crête à 2000 mètres d'altitude par une température de 30°? L'hélicoptère intermédiaire léger (HIL) sera-t-il capable de mener avec succès l'ensemble

des missions que les armées exigeront de lui? Les réponses à ces questions, fondamentales pour tout chef en charge de planifier ou conduire des opérations militaires, sont obtenues par des essais en vol.

L'EPNER appartenant à la Direction Générale de l'Armement (DGA) est l'unique formation en France qui instruit et qualifie le personnel civil et militaire à la conduite des essais en vol de tous types d'aéronefs. Reconnue mondialement pour l'excellence de sa formation, l'EPNER fait partie du club très restreint des écoles occidentales (avec l'ETPS britannique et les écoles américaine USNTPS et USAFTPS) aptes à former le personnel navigant des essais. Elle est une référence dans le milieu aéronautique.

Tout au long du déroulement du programme d'armement d'un hélicoptère, ce sont les essais en vol qui permettent de définir, de certifier et de contrôler le périmètre d'emploi de l'hélicoptère. Ce périmètre doit à la fois permettre de conduire la mission demandée et de respecter les limitations de sécurité du système complexe que représente l'aéronef. L'armée de Terre, premier exploitant d'hélicoptères en France, envoie ainsi régulièrement des officiers à l'EPNER pour suivre la formation, dans le domaine des essais, de pilote, d'ingénieur ou mécanicien navigants et peut ainsi tenir sa place dans la mise au point des hélicoptères militaires.



La formation, d'une durée de dix mois, se décompose en trois trimestres et comprend 380 heures de cours théoriques et de conférences dans des domaines tels que l'aérodynamique, la mécanique du vol, la dynamique du rotor, l'étude des turbomoteurs, la structure des hélicoptères ou encore la gestion du risque opérationnel. Le premier trimestre est consacré à l'étude des essais permettant de définir les performances d'un hélicoptère. Les performances définissent les capacités de l'aéronef à remplir ses missions (par exemple définir la consommation de carburant, la charge utile possible en fonction de la durée du vol et de la distance à parcourir). Puis, durant le deuxième trimestre, les stagiaires apprennent à déterminer les qualités de vol d'une voilure tournante qui sont les mouvements de l'hélicoptère autour de son centre de gravité. Elles caractérisent la facilité avec laquelle le pilote pourra exécuter des manœuvres données. C'est à partir de ces études que les pilotes automatiques sont développés afin, entre autres, de stabiliser les mouvements oscillatoires de l'appareil dans les trois axes de l'espace. Les vols durant ces deux premiers trimestres sont réalisés à bord des hélicoptères de la division Essais en vol de la DGA; ce sont des Puma, des Dauphin et des Fennec, tous munis d'une installation d'essai dédiée. Durant le troisième trimestre, est étudiée la conduite des essais des systèmes embarqués ou avionnés. Pour cela, la DGA se fait prêter des hélicoptères par des organismes extérieurs tels que l'armée de Terre par exemple ou en loue à des entreprises privées françaises et étrangères. Les stagiaires effectuent aussi des séjours à l'étranger pour réaliser certains exercices sur des hélicoptères d'origines diverses. Enfin, l'année se termine par un projet de fin d'études. Le stagiaire est placé alors face à un hélicoptère sur lequel il n'a jamais volé. Il doit définir un programme d'essais complet de l'aéronef et de ses systèmes, conduire les vols associés, les exploiter et rédiger le rapport certifiant ou non l'aptitude de l'aéronef à remplir une mission donnée.

Disposant de l'expérience opérationnelle acquise en unités et de l'expertise technique obtenue à l'EPNER, les officiers formés dans cette école viseront dans leurs fonctions futures l'atteinte des objectifs ambitieux des programmes aéronautiques de l'armée de Terre, dans le respect des contraintes et des réglementations techniques qui régissent les essais en vol.

### Défense européenne, que de temps perdu, et néanmoins... !

Par le Général Jacques FAVIN LEVEQUE, Membre du Bureau d'EuroDéfense-France

**Le Conseil Européen s'était réuni le 15 décembre 2016 et avait, de nouveau, brillé sur les questions de défense par... son attentisme.**

**Extrait des décisions du Conseil du 15 décembre 2016** «...La Haute Représentante présentera, au cours des prochains mois, des propositions concernant le développement des capacités civiles, les paramètres d'un examen annuel coordonné en matière de défense piloté par les États membres, le processus de développement des capacités militaires compte tenu d'aspects liés à la recherche et technologie (R&T) et d'aspects industriels, l'établissement d'une capacité opérationnelle permanente de planification et de conduite au niveau stratégique, l'amélioration de l'adéquation, de l'employabilité et de la déployabilité du dispositif de réaction rapide de l'UE, des éléments et des options en vue d'une coopération structurée permanente inclusive reposant sur une approche modulaire et traçant les contours de projets éventuels, et la prise en compte de l'ensemble des besoins au titre du renforcement des capacités en faveur de la sécurité et du développement (RCSD) ...»

**Toutefois tout espoir n'est pas perdu de voir enfin évoluer ce difficile dossier, et ceci d'autant plus que le Président Macron y est particulièrement sensible... !**

En effet les conclusions des derniers Conseils avaient été, hélas, assez révélatrices des lourdeurs et de la lenteur du processus décisionnel au niveau le plus élevé de l'Union européenne. Le Conseil européen aurait-il oublié qu'il lui incombe de prendre des décisions pour l'avenir de l'Union, et dans le cas présent, pour sa défense à court, moyen et long terme? Les citoyens de France, d'Allemagne ou de Lituanie, peuvent-ils se satisfaire des inhibitions de l'instance suprême qui a la charge d'assumer leur défense dans le contexte d'un monde aux multiples menaces?

Il se trouve notamment qu'une disposition du Traité de Lisbonne, offerte aux Etats membres de l'UE depuis déjà 2008 et toujours inusitée, permettrait de concrétiser la volonté si souvent affichée et pourtant si peu suivie d'effets, de donner un élan significatif à la Politique de Sécurité et de Défense Commune. Il s'agit de la « **Coopération Structurée Permanente** », terme obscur, stupidement

technocratique, mais qui cache en fait l'idée de créer au sein de l'Union un noyau de pays réellement décidés à aller de l'avant dans l'intégration opérationnelle de leurs forces armées et dans la coopération de leurs industries de défense .

#### **Proposition franco-allemande**

La France et l'Allemagne ont pourtant fait part, par le truchement d'une lettre commune de leurs ministres de la Défense, en date du 11 septembre 2016, de leur souhait d'initier ce processus de coopération. Les traités européens précisent que l'adoption d'une telle proposition relève d'une décision à la majorité qualifiée (55% des Etats membres représentant 65% de la population) au sein du Conseil Européen. Chacun s'attendait donc à l'adoption le 15 décembre dernier de la proposition franco-allemande, qui avait reçu d'ores et déjà un accueil favorable de l'Espagne et de l'Italie. Amère déception ... En fait la question semble n'avoir pas été réellement posée, probablement par peur d'un échec, et le Conseil, dans sa grande sagesse ou plutôt dans une triste frilosité, a placé sur les épaules, certes larges et responsables, de Federica Mogherini la suite à donner à cette proposition franco-allemande qu'elle devra présenter au Conseil en 2017, avec une multitude d'autres missions mal définies (voir l'extrait en tête d'article) ...

Et pourtant il ne serait pas difficile de prendre rapidement des décisions pour progresser en direction d'une défense commune... ne serait-ce qu'en partant de ce qui existe pour l'amener de façon pragmatique à satisfaire les exigences d'une défense européenne plus efficace ?

#### **60.000 hommes déployés dans la durée**

Tenez par exemple : pourquoi ne pas tirer parti de l'initiative lancée là encore par la France et l'Allemagne dès 1992 et qui a abouti à la création de l'EuroCorps, tel qu'il existe aujourd'hui avec son Quartier Général à Strasbourg, capitale Européenne, ses 6 pays participants –France, Allemagne, Espagne, Belgique, Luxembourg et Pologne, sans oublier les 4 pays associés, ses divisions ou brigades dédiées, dont la Brigade Franco-Allemande

Ne serait-il pas judicieux de prendre au niveau du Conseil Européen la décision d'emploi de ces 60 000 hommes pour la défense autonome de l'Union dans la durée ? Ne pourrait-on pas faire de l'Etat-major de cet EuroCorps, certes à condition de l'élargir à la dimension interarmées, la capacité opérationnelle permanente de planification et de conduite qui fait défaut à l'Union depuis des décennies ?

De même, pourquoi ne pas prendre au niveau du Conseil Européen la responsabilité de l'engagement effectif des Battle Groups dans les OPEX (ou opérations extérieures) de l'UE, quitte à leur donner une existence organique permanente et à en co-localiser les éléments constitutifs de chacun d'eux ? La capacité d'intervention rapide de l'Union existe, même si elle est perfectible, seules restent à arrêter les conditions d'engagement de ses unités légères dans des délais compatibles avec l'urgence inhérente au contexte international d'instabilité et d'incertitude.

Tout cela est possible à court ou moyen terme et la défense de l'Union Européenne deviendrait réalité... Il est probablement judicieux d'attendre quelques mois seulement, le temps que le couple rénové des dirigeants Français et Allemand soit pleinement opérationnel, mais il est moins que jamais nécessaire d'attendre que le Royaume-Uni ait officiellement quitté l'Union pour donner une réalité à la défense européenne...

Tout cela est du ressort du Conseil Européen, tout cela dépend de la volonté politique de ses Membres, pas même de la totalité des 28, puisque l'instauration de la Coopération Structurée Permanente, relevant de la majorité qualifiée, ne nécessite l'accord que de 15 d'entre eux... S'il est légitime d'être déçu par les derniers sommets européens, on peut raisonnablement penser que ceux du second semestre 2017 seront enfin déterminants... Et si tel était le cas, la Défense européenne serait la 1<sup>ère</sup> avancée de «l'Europe différenciée» évoquée, il y a quelques semaines, par le quatuor des Chefs d'Etat Français, Allemand, Italien et Espagnol, lors d'un sommet informel à Versailles.

#### **Carnet gris**

**Général de corps d'armée BIENFAIT Lucien, BT armement, décédé en mai 2017.**

**Colonel Pierre BARDON, Fantassin, BT armement, est décédé en mai 2017.**

**Minerve présente à leurs familles ses condoléances attristées.**

#### **Erratum**

***Dans la Lettre n°33 le Général gouverneur de Lyon est Pierre CHAVANCY et non CHAUVANCY comme cela a été imprimé.***

***La rédaction lui présente ses excuses.***

#### **Avis aux membres de MINERVE**

Si l'envoi que vous venez de recevoir ne contient ni reçu, ni carte de membre, c'est que vous n'avez pas acquitté votre cotisation 2017. Donc en dehors des adhérents qui ont envoyé un chèque après le 18 mai ou qui paient par virement automatique, régularisez votre situation et ouvrez vite votre chéquier.